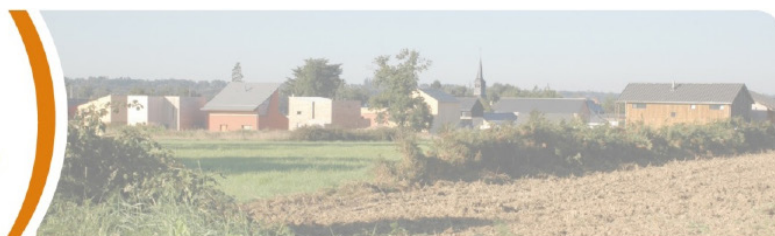




Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkêrel
evit an diorren padus



► Plouneour-Brignogan Plages (29)

Une extension du bâtiment de la SNSM pour un plus grand confort et plus d'inclusion

Les sauveteurs possèdent un canot de sauvetage pour surveiller la plage des Crapauds. Alors qu'ils acquièrent un canot plus grand, ils sollicitent la commune pour réaménager la cale : les élus en profitent pour améliorer le bâtiment qui les accueille.

Plouneour-Brignogan-Plages compte environ 2 000 habitants permanents et près de 5 000 durant la période estivale. Les plages sont très fréquentées et la SNSM assure la sécurité de la plage des Crapauds qui porte bien son nom grâce à la silhouette évocatrice d'un des rochers. Avec ses douze kilomètres de côtes et son nouveau label « station littorale » (pour lequel elle a déposé l'appellation à l'INPI), cette commune souhaite adapter ses équipements à leurs nouveaux usages.

➤ La SNSM s'équipe d'un nouveau canot

L'association des sauveteurs en mer sollicite la commune lors de l'achat d'un nouveau canot de sauvetage, pour agrandir la cale qui n'est plus adaptée. Les élus répondent favorablement. Par ailleurs, les effectifs – féminins en particulier – augmentent au sein de la structure et le poste de secours s'avère peu adapté à bien des égards : manque de vestiaires hommes/femmes, d'espaces de convivialité ou de cour intérieure pour le séchage du matériel... Il est décidé de réfléchir à créer une extension du bâtiment pour répondre à ces besoins.

➤ Réfléchir conjointement

Les élus convaincus de l'intérêt de l'utilisation de matériaux biosour-



Illustration du futur bâtiment rénové

cés pour leurs travaux choisissent de confier la conception de l'extension à l'architecte Mikael Kerouanton (Cabinet Arko à Landerneau) qui travaille de concert avec les bénévoles de la SNSM. Ces derniers avaient rédigé un cahier de charges précisant leurs besoins.

La question de l'eau a été confiée à Energ'ence qui accompagne la commune depuis huit ans sur les questions de consommation de fluides et énergétiques. L'agence a établi une étude mettant en corrélation les consommations des bâtiments avec leur potentiel en matière de collecte des toitures afin de bien dimensionner des cuves de récupération.

Budget : 433 K€ TTC

Dépenses

- Agrandissement cale..... 83 K€

Extension du bâtiment

- Travaux..... 271 K€
- Maîtrise d'œuvre (Arko), études sols, SPS, CT 40 K€
- Aléas*..... 39 K€

*10% du budget est réservé pour absorber toutes les « surprises » que peut connaître un chantier : présence de roches, mérule...

Recettes

- DETR..... 70 K€
- SNSM..... 20 K€
- Fond de concours CC Lesneven Côte des Légendes..... 86 K€
- Cons déptal (volet 2)..... 70 K€
- FCTVA..... 71 K€
- Commune 116 K€ ■

Seront ainsi construits :

- L'agrandissement de la cale pour permettre le lancement du canot de sauvetage
- Création d'une extension en bois de 70 m² incluant des vestiaires H/F, une vraie zone de convivialité, amélioration des espaces existants (infirmier) et une aire sécurisée de séchage des tenues en extérieur ;

Une extension biosourcée

Le bâtiment en béton datant de 2008 bénéficiera ainsi d'une extension en ossature bois avec un bardage en pin Douglas et une isolation en laine de bois. Abritant beaucoup de matériel humide (tenues vestimentaires), une attention particulière sera portée sur la bonne ventilation des espaces. Par ailleurs, la nécessité en eau pour nettoyer/rincer le matériel permet d'envisager de créer une citerne enterrée de récupération d'eau de pluie de 9 m³ fonctionnant avec une pompe de relevage.

En extérieur, à proximité des espaces de stationnement, il existe déjà un vestiaire public accessible aux personnes à mobilité réduite. Les élus visent aussi l'obtention du label « plage tourisme handicap » auquel ils ne peuvent encore pré-

“C’était une évidence de venir en aide aux bénévoles qui se mettent au service des autres... on a choisi de mettre en place un outil de travail adapté à tous les besoins dans un cadre de travail agréable”



Sandrine Abgrall,
maire déléguée

tendre car le site, trop pentu, ne permet pas aux personnes handicapées d'y accéder seules. En revanche, la SNSM met à disposition deux fauteuils « hippocampe » (achetés par la commune) permettant à des personnes handicapées d'être emmenées sur la plage. « Trop de contraintes techniques nous empêchent d'obtenir ce label pour l'instant, mais ça nous plairait d'y parvenir » explique Sandrine Abgrall.

Calendrier

En janvier 2022, la SNSM acquiert un canot et sollicite les élus. Au printemps suivant, les travaux de la cale sont portés par la commune. Le projet est suivi par Dominique Rance, alors adjoint aux travaux, qui est décédé en mai 2023.

« On a rajouté une 'tranche' à la cale, cela n'était pas simple d'au-



Fauteuil hippocampe

tant qu'il fallait être très réactifs pour réaliser les travaux à temps pour la saison estivale », précise Sandrine Abgrall.

Après l'été 2022, la commune lance le projet en faisant appel à l'architecte. La commune n'a pas choisi de réaliser un appel d'offre pour cela : ils sortent le lot « maîtrise d'œuvre » du projet global qui reste en dessous des seuils. « Nous avons confiance en Arko avec qui nous travaillons bien depuis longtemps, c'est facile, on se comprend bien et on avance vite », explique Sandrine Abgrall, maire déléguée.

Les premières esquisses et chiffrages sont présentés en janvier 2023 et validés par la commission Batiments et Finances, puis le conseil municipal dans la foulée. L'été arrivant, il est choisi de ne pas lancer les consultations aux entreprises de peur de ne pas pouvoir livrer les travaux avant le début de la saison estivale : il est ainsi choisi de décaler les appels aux entreprises au printemps 2024. En juin, les neuf lots sont attribués : « on a reçu entre trois et quatre offres d'entreprises par lot ! ».

Les travaux doivent démarrer en septembre 2024 pour une livraison prévue avant l'été 2025. ■



Plan du futur bâtiment et aménagements extérieurs

CONTACT :

Sandrine Abgrall, maire déléguée - 02 98 83 40 06
adjoint.batiment@plouneour-brignogan.bzh

BRUDED bénéficie du soutien technique et financier de :



Fiche expérience • nov 2024

BRUDED www.bruDED.fr